

TABLEAU COMPARATIF DES FORMATIONS EN SOINS INFIRMIERS

	Infirmier(-e) breveté(-e) (anciennement A2) Saint-Joseph Sainte-Julienne E.P.S.C.	Infirmier(-e) bachelier(-e) (anciennement A1) HELMo Sainte Julienne
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir 18 ans dans l'année • Être en possession soit <ul style="list-style-type: none"> • d'un C.E.6 P (certificat de 6^e année secondaire professionnelle) • d'un CESS • d'une équivalence • de la preuve de la réussite des épreuves au jury de la Communauté • du titre d'auxiliaire polyvalent(e) ou aide-soignant(e) ou aide familial(e) + complément de formation générale 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir 18 ans dans l'année • Être en possession soit <ul style="list-style-type: none"> • d'un C.E.S.S. (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur) • d'une équivalence • de la preuve de la réussite des épreuves au jury de la Communauté
Durée des études	3 années	3 années
Heures d'enseignement clinique	2420 périodes (50') <ul style="list-style-type: none"> • 1^{re} : 700 (adultes hospitalisés Médecine, chirurgie, personnes âgées, crèches) • 2^e : 820 (adultes hospitalisés Médecine, chirurgie, polyclinique pédiatrique, mères/nouveaux-nés, psychiatrie) • 3^e : 900 (adultes hospitalisés Médecine, chirurgie, bloc.op., psychiatrie, gériatrie, soins à domicile) 	1543 heures (60') <ul style="list-style-type: none"> • 1^{re} : 245 (adultes hospitalisés Médecine, chirurgie, personnes âgées) • 2^e : 462 (adultes hospitalisés Médecine, chirurgie, mères/nouveaux-nés/enfants ado.sains, santé mentale /psychiatrie) • 3^e : 836 (adultes hospitalisés Médecine, chirurgie, bloc.op., enfants hosp.,pers.âgées, extra hosp.soins santé prim.,soins intensifs)
Heures de cours	2200 périodes (50') <ul style="list-style-type: none"> • 1^{re} : 840 	1202 heures (60') <ul style="list-style-type: none"> • 1^{re} : 525

	<ul style="list-style-type: none"> • 2^e : 720 • 3^e : 640 	<ul style="list-style-type: none"> • 2^e : 434 • 3^e : 243
Contenu des cours	Voir grille	Voir grille
Particularités	<p>Cours en petits groupes</p> <p>Alternance de cours et de stages dès la 1^{re} année</p> <p>Encadrement important des étudiants en stage, par la présence fréquente des professeurs</p>	<p>Dispenses de cours et de stages en cas de réussite partielle d'une année (moyennant conditions)</p> <p>Service de relations internationales</p> <p>Autres : consulter brochure</p>
Lieux de stage	Variés : Voir brochure	Variés : Voir brochure
Coût	Frais scolaires : 130 euros (costume de stage compris, hors livres et syllabus)	Montants des droits d'inscription et frais : 455 € (hors costume de stage, livres et syllabus – montant donné à titre indicatif)
Spécialités possibles en Belgique	<ul style="list-style-type: none"> • Santé mentale et psychiatrie • Qualification en : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Gériatrie ◦ Soins de plaie ◦ Soins palliatifs ◦ Diabétologie ◦ Traitement de la douleur • Cadre de santé 3 ans • C.A.P. 	<p>Sur le site :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pédiatrie • Santé communautaire • Soins intensifs et aide médicale urgente • En 4 ans : sage-femme <p>Diverses autres possibilités dans d'autres établissements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Licences universitaires • Cadre de santé 2 ans • C.A.P.A.E.S.
Titre obtenu à l'issue de la première année réussie	<ul style="list-style-type: none"> • C.E.S.S .(Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur) • Aide soignante 	<ul style="list-style-type: none"> • Aide soignante
Titre obtenu à la fin des études	Infirmier(e)	Bachelier(e) en soins infirmiers
Validité européenne	Titre reconnu par la Communauté Européenne	Titre reconnu par la Communauté Européenne
Emploi	Plein emploi	Plein emploi
Principaux domaines d'emploi en Belgique	<p>Adultes hospitalisés : chirurgie, médecine, santé mentale et psychiatrie, gériatrie, maisons de repos, polycliniques, soins à domicile.</p> <p>(À l'exclusion des services de soins intensifs, urgences, pédiatrie)</p>	Tous domaines d'activité infirmière

Possibilité de faire une formation « passerelle » pour l'obtention du titre de bachelier en soins infirmiers